

SAINT-BLAISE

1^{ère} étape du Laténa-tour



Une belle assistance à cette première séance



Les intervenants du soir. De gauche à droite: Claude Gisiger, Pascale Giron, Philippe Perret, Violaine Blétry-de Montmollin, Charles Constantin, Jérôme Amez-Droz et Corinne Becker

Sous la présidence de Charles Constantin, Le Laténa-tour accueillait au Vignier de Saint-Blaise quelque cent cinquante citoyennes et citoyens venant principalement de Saint-Blaise mais aussi des 4 communes concernées par la fusion. A chaque séance deux ou plusieurs invités, un issu du monde politique et les autres venant d'autres horizons, amènent leur vision et leurs expériences, ce qui permet à tout un chacun de se conforter (ou pas) dans le choix qui sera le sien à fin novembre. A Saint-Blaise il s'agissait de Violaine Blétry-de Montmollin et Philippe Perret.

Une petite piqûre de rappel

Charles Constantin a, dans un premier temps, rappelé la genèse du processus de fusion, détaillant les étapes qui nous ont occupés jusqu'à maintenant. Il a par quelques chiffres statistiques redit l'importante place que prendrait Laténa avec cette fusion: près de 11'600 âmes, 6'600 places de travail, 40 clubs de sports, 90 associations diverses et 22 hectares de vignes qui en feraient une commune viticole. Il a appuyé sur le fait que la complexité des affaires politiques actuelles ne peut plus se contenter d'exécutifs de milice et que la gestion d'une commune demande un engagement citoyen (plus de 110 conseillers généraux actuellement dans les 4 communes sans parler des différentes commissions) et qu'il est de plus en plus difficile de trouver des citoyennes et citoyens prêt(e)s à s'engager pour le bien communautaire.

Il a terminé son intervention en précisant que calendrier des prochains mois sera très chargé et que le travail à fournir pour préparer les élections du printemps 2024 sera énorme. «Si la fusion ne devait pas se faire, le travail sera le même mais il serait à multiplier par quatre avec toutes les difficultés de recrutement à prévoir pour trouver les forces vives intéressées à participer à la vie politique des 4 communes» a-t-il conclu.

Fusion de Neuchâtel: déjà une réussite

Sans langue de bois Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale de Neuchâtel ayant accompagné le processus de fusion de la capitale neuchâteloise avec les communes de Peseux, Corcelles, Cormondrèche et Valangin, a répondu aux questions de Charles Constantin. Au contraire de la fusion proposée, celle de Neuchâtel paraissait disproportionnée: c'est pourquoi, tout le processus a été pensé dans le sens de créer une nouvelle commune et de ne pas s'appuyer sur le professionnalisme de Neuchâtel pour absorber les autres entités. Avec des exemples très pratiques (par exemple les investissements concernant l'eau s'avéraient nécessaires dans certaines communes et grâce à la fusion, il a été possible de le faire dans les meilleurs délais. L'expérience de cette fusion montre qu'il est possible de maîtriser ses coûts on et que l'identité villageoise ne disparaît pas avec une fusion (pour autant que le village continue de le faire vivre à travers ses manifestations propres). La question qui devrait se poser, selon elle, est de se demander où sera ma commune dans quatre ans si la fusion ne se réalise pas.

«Trouver des personnes prêtes à s'investir dans les exécutifs, qui en plus de leur travail, œuvrent à plus de 40% pour les affaires communales sera de plus en plus difficile voire impossible. Les communes avec des autorités de milices vont droit dans le mur» a-t-elle lancé à l'assistance en conclusion.

Ensemble on est plus fort

Fort de son expérience de joueur à la carrière plus que riche et celle d'entraîneur de clubs de haut niveau, Philippe Perret a sorti, de son vécu sportif, des traits communs avec une fusion. Il a cité entre autres le collectif, la diversité et la complémentarité. Comme un puzzle géant, il faut que toutes les pièces s'imbriquent parfaitement pour obtenir un résultat parfait. Il ne faut pas craindre de prendre des risques et de sortir de sa zone de confort. «Le tout donne très souvent un résultat qui dépasse la somme de ses parties. Ce qui est vrai pour un club de football peut s'appliquer aussi à une fusion» a-t-il imaginé. Professeur de sport à Peseux, il a conclu son exposé avec des exemples pratiques qui démontrent que la taille (ce qui permet une meilleure efficacité professionnelle) de l'entité influence grandement la rapidité des interventions.

Une table ronde et des questions attendues du public

Sous la houlette de Damien Piscopiello, journaliste à la TSR, Corinne Becker de Hauterive, Pascale Giron de Saint-Blaise, Jérôme Amez-Droz de la Tène et Claude Gisiger de Enges, ont apporté des précisions utiles sur certains points «brûlants» de la fusion.

Le côté financier ne doit pas faire peur aux futurs habitants de Laténa. Le budget est équilibré et si trois communes verront leur taux d'imposition baisser, seule la commune de Saint-Blaise verra le sien augmenter de 2 points. Comme l'a relevé la représentante de Saint-Blaise, même en cas de refus de fusion, il sera plus que vraisemblable et nécessaire que

le taux soit adapté aux conditions actuelles. Il serait bien de savoir, justement en cas de refus de cette dernière ce qu'il adviendra de Enges. Si le canton décidait d'intervenir et d'annexer Enges à Saint-Blaise, quelles en seraient les conséquences sur les finances de celle-ci? Aucune des communes ne craint de perdre son identité. La nouvelle commune sera une création politique mais la vie culturelle et sportive dans chaque entité restera locale.

Les améliorations, comme le bibliobus à Hauterive et la subvention pour les transports publics sont des plus qu'il faut mettre en avant. A ce stade du processus, tant Hauterive, Enges que la Tène semblent acquis à la fusion. La situation à Saint-Blaise est plus hésitante et lorsque l'on sait que le refus d'une commune annule tout le processus, tous les regards se tournent vers celle qui sera appelée à devenir le siège administratif de la nouvelle entité. «Ne pas être pomme avec le bourg», c'est par cette boutade que Jérôme Amez-Droz a illustré l'enjeu de la votation.

Des questions attendues

Peu de questions dont deux d'un citoyen de Saint-Blaise. En premier lieu, il s'inquiète, en lisant la convention de fusion dans laquelle sont répertoriées les propositions faites par les différents groupes de travail, d'une surcharge importante des charges dans les comptes de la nouvelle commune: beaucoup de nouvelles places de travail sont suggérées et cela a un coût non négligeable. La réponse donnée est que tout ce qui est dans le rapport et les annexes ne sera pas repris intégralement, et que, après d'éventuelles formations, il sera proposé aux inévitables doublons voire triplons une mutation dans un autre rôle. Le même intervenant relève encore que 5 conseillers communaux à 80% représente une masse salariale de 750'000 francs ce qui représente, ici aussi une charge non négligeable. A ce constat, les participants à la table ronde ont répondu que «d'une part cette masse salariale est comprise dans le budget initial qui est équilibré et que si l'on tient compte que le professionnalisme des nouvelles autorités permettra de renoncer à l'engagement de consultants et de spécialistes externes, la somme finale devrait être atténuée». Comme l'intervenant a dit qu'il ne croyait pas aux économies d'échelle, le chef du service des communes lui a rappelé que les fusions ne sont pas l'apanage de Neuchâtel et que même dans des cantons peu progressistes, les fusions fleurissent car les investissements à consentir deviennent impossibles à assumer pour des petites entités. Il a tenu à rappeler qu'aucune commune fusionnée ne désire un retour en arrière.

Un habitant d'Enges s'est demandé, peut-être la question principale de la soirée, ce qu'il se passera en cas de refus à fin novembre? Il dit que chaque citoyenne et citoyen des 4 communes concernées doit penser aux jeunes et, par une acceptation dans les urnes, leur envoyer un message fort. Il conclut en disant «Montons tous dans le navire (Laténa en latin) et votons».